

MASTER

ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS



PARCOURS MÉTIERS DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR HSS · Humanités et sciences
sociales
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5

02 31 56 50 45

ufrhss.unicaen.fr

Le master Arts, lettres, civilisations propose quatre parcours dont le parcours Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle.

Le métier de producteur est à la charnière entre l'art et l'industrie. D'un côté le producteur doit avoir une culture cinématographique et des compétences en matière, par exemple, d'écriture scénaristique, de l'autre c'est un gérant de société qui doit avoir des notions en comptabilité, en gestion et en droit. La mixité des intervenants professionnels et universitaires (Arts du Spectacle, Droit, Sciences économiques, IAE, administrateurs de production, directeur de production, scénariste, etc.) permet à l'étudiant d'appréhender, pendant sa formation, l'ensemble des enjeux de son futur environnement professionnel.

MÉTIERS VISÉS

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Assistant de production
- Directeur de production
- Administrateur de production
- Chargé de production
- Secrétaire de production

COMPÉTENCES ACQUISES

- Gestion d'entreprise de production cinématographique et audiovisuelle (comptabilité, recherche de financements, encadrement, planification, budgétisation et recrutement pour les opérations de préparation et de production des projets)
- Management (stratégie d'entreprise, aspect économique, juridique et financier, planification d'un travail collectif)
- Direction artistique (repérer des talents, les faire fructifier, participation à la conception artistique d'un projet, analyse de scénarios)
- Emplois qui requièrent un haut niveau d'autorité, d'initiative et de responsabilité

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Master 1

- Les fondamentaux de la production (la production d'un film de cinéma et audiovisuel ; la direction de production ; administration du cinéma et de l'audiovisuel)
- Développement du film : du projet au tournage (accompagnement et développement artistique d'un film ; les fonds d'aide territoriaux ; analyse et diagnostic d'un scénario de fiction et d'un projet documentaire ; l'accueil de tournages)
- Droit et administration de la production (droit d'auteur et de l'audiovisuel)
- Approches culturelles et artistiques (séminaire d'esthétique ou d'histoire culturelle du cinéma ; écriture/création sur un projet de série TV)
- Méthodologie (anglais professionnel ; méthodologie de recherche de stage)
- Stage pratique (140h stage)

Master 2

- Les fondamentaux de la production (la production d'un film ; la coproduction internationale ; rencontres avec des professionnels)
- L'entreprise de production (développement de l'entreprise de production cinéma et de l'entreprise de production audiovisuelle)
- Initiation à la comptabilité et à la gestion (comptabilité générale ; contrats et répartitions des recettes ; initiation aux sciences de gestion)
- Approches culturelles (séminaire d'esthétique ou d'histoire culturelle du cinéma ; écriture/création sur un projet de série TV)
- Méthodologie (anglais professionnel ; méthodologie de recherche de stage)
- Distribuer/Diffuser/Vendre
- Stage pratique (420h stage)

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université.

Licence conseillée : Licence Arts du spectacle

Modalités de sélection : Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV, stages), Entretien.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2022/2023 : Dépôt du dossier de candidature sur l'application [eCandidat](#) : du 25 avril au 27 mai 2022. Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.